

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 11 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT de Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, A GUIBERT-BATTAINI, R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, JF DEYES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER (proc de P MAISONNEUVE), G SAUCLES (proc de S GENEST), C PASTRE, R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER (proc de C WIOT), J BOYER, F SOULAVIE, G DOZ, M CEYSSON, A ROUSSET, B SOUCHE (proc de F CHASSON), M TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers
En exercice : 52
Présents : 38
Procurations : 6
Votants : 44
Absents : 8

Date de convocation : 4/06/2024

Secrétaire de séance : C PASTRE

Absents : JP LARDY, K ESSAYAR, C HADDAD, MF TASTEVIN, P DUPONT, D BERAL, V VANDUYNLAGER et M CHAZE.

En présence des suppléants non votants : JP MARRON et O BOISSIN.

Objet : Marché public 2023.020 - Acte modificatif 1 au marché de travaux pour l'aménagement d'une voie douce (2023.020 voie douce Saint-Sernin/Aubenas).

Il est rappelé que, par délibération n°DEL113062023-50 du Conseil Communautaire en date du 13 juin 2023, il a été procédé à l'attribution des marchés de travaux relatifs à l'aménagement d'une voie douce sur le tronçon Saint-Sernin/Saint-Etienne-de-Fontbellon/Aubenas.

En cours d'exécution des travaux, pour le lot 3 - passerelle et maçonnerie, attribué à l'entreprise JOUANNY (groupement avec EUROVIA), des modifications techniques sont à apporter, générant une modification du prix du marché telle que présentée ci-après :

Lot 3 PASSERELLE ET MACONNERIE	Montant initial HT du marché : 177 721,93 €	Nouveau montant du marché HT
Modifications techniques - NORD FERRIERE : suppression de la création de la rampe et volet d'escalier béton - SUD FERRIERE : sondages complémentaires pour recherche de conduite fonte Ø 450, y compris relevé géomètre et intégration d'une gaine PVC Ø 140 mm dans le tablier de la passerelle plétonne pour la mise en place du réseau ADTIM.	Soit une moins-value de : 27 625,43 € HT	150 096,50 € HT

Soit une variation de -15,5 % par rapport au montant initial du marché.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le Président à signer l'acte modificatif/avenant 1 à intervenir, ci-joint annexé, selon les éléments financiers décrits ci-dessus ;
- De le charger d'engager les formalités réglementaires qui font suite à la présente, notamment la présentation de l'acte au contrôle de légalité, des publicités nécessaires et des inscriptions budgétaires correspondantes.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 12 juin 2024.

Le Président, Max TOURVIELHE

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20240611-DEL11062024-22-DE
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024